



• ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions générales de vente de tout achat d'espaces publicitaires ou de présence sur les supports de communication de l'Office de tourisme communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération dont le siège est situé au 1 rue Victor Schoelcher 29900 Concarneau. Toute souscription d'un bon de commande par l'annonceur implique son acceptation pleine et entière des tarifs 2024 et des présentes conditions générales de vente.

• ARTICLE 2 : PRÉSENTATION DU BON DE COMMANDE ET DES TARIFS

Seuls les prestataires ayant rempli le « Bon de Commande » du recto de ce document et signé ci-dessous seront considérés comme partenaires officiels de l'Office de Tourisme pour l'année 2024. Les tarifs Partenaires 2024 sont exprimés en Euros et détaillés au recto de ce document. Le taux de TVA applicable est de 20%.

• ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PAIEMENT ET DÉLAI

L'annonceur effectue le paiement de sa commande :

- soit lors de la signature du bon de commande, par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme OTCI CCA (une facture acquittée sera envoyée dès réception). Les bons de commande complétés et accompagnés de votre règlement sont à retourner par voie postale à :

OFFICE DE TOURISME « De Concarneau à Pont-Aven » - Quai d'Aiguillon - 29900 CONCARNEAU

ou à déposer à l'accueil de l'un de nos bureaux d'information touristique (Concarneau, Trégunc, Névez, Pont-Aven et Rosporden).

- soit à réception de la facture, par chèque à l'ordre de OTC CCA ou par virement bancaire (en indiquant votre nom, votre raison sociale et votre n° de facture).

• ARTICLE 4 : RÉSERVATION D'INSERTIONS PUBLICITAIRES

Toute réservation devra faire l'objet d'un bon de commande original envoyé à l'éditeur (OT), dûment complété et signé par l'annonceur (exemplaire à remettre en main propre à un des membres de l'équipe de l'OT ou à retourner par courrier à l'adresse postale ci-dessus). L'envoi du bon de commande pourra également être envoyé par email. Aucune commande ne sera acceptée par téléphone. L'éditeur se réserve le droit de refuser les bons de commande incorrectement remplis et envoyés en dehors des délais impartis pour l'impression des éditions. Toute commande ne sera définitive qu'à compter de la date de sa signature, sous réserve d'emplacement disponible et sous confirmation de l'éditeur. La parution des informations sur le site internet et sur les éditions est liée au retour du bon d'insertion.

• ARTICLE 5 : INSERTIONS PUBLICITAIRES, RESPONSABILITÉ ET REFUS D'INSERTION

Le visuel de l'insertion publicitaire paraît sous la seule responsabilité de l'annonceur qui déclare être l'auteur unique et exclusif du texte, des dessins, images et tout autre élément du visuel, et être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de la publicité.

L'annonceur certifie que la publicité est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur. L'annonceur garantit l'éditeur contre toutes condamnations et frais judiciaires et extrajudiciaires que celui-ci pourrait supporter du fait de tout recours de tiers suite à la parution de la publicité. L'éditeur se réserve le droit de refuser purement et simplement, à tout moment, une publicité, notamment quand par sa nature, son texte ou sa présentation, elle paraîtrait contraire à l'esprit du support de communication choisi et/ou non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et/ou susceptibles de provoquer des protestations de la part de tiers. Un tel refus ne fait naître au profit de l'annonceur aucun droit à indemnité. La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée en cas d'impossibilité de produire, de publier ou de diffuser le support de communication choisi pour des raisons indépendantes de sa volonté. Notamment, l'éditeur sera libéré de son obligation par suite de la survenance de tout cas fortuit ou de force majeure, de circonstances ayant une cause externe, comme de tout acte de fait ou de droit émanant de tout tiers, indépendant du fait personnel de l'éditeur et l'empêchant directement ou par l'intermédiaire d'un tiers de répondre à ses obligations.

• ARTICLE 6 : ÉLÉMENTS TECHNIQUES POUR CRÉATION

Les éléments fournis sont sous l'entière responsabilité du prestataire. Il doit s'assurer de l'exactitude des données, conformes à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur. L'annonceur garantit l'éditeur (l'office de tourisme) contre toutes condamnations et frais judiciaires en cas de recours de tiers suite à la parution de la publicité.

Pour l'achat d'encart publicitaire, deux cas possibles :

- Soit le prestataire fournit son encart aux dimensions requises

- Soit le prestataire souhaite que l'éditeur crée son insertion publicitaire en s'engageant à fournir dans les délais tous les éléments nécessaires à cette création (texte, photos et logos en haute définition et en format jpg, pdf ou png).

• ARTICLE 7 : ANNULATION-MODIFICATION

Aucune modification ou annulation du bon de commande ne peut s'effectuer par téléphone. Toute modification ou annulation devra être adressée par courrier ou par mail.

• ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE - LITIGE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation, de l'exécution ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et ne pouvant aboutir à un règlement amiable et positif, sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Quimper.

• ARTICLE 9 : DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi Informatique et Libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de l'office de tourisme « De Concarneau à Pont-Aven ». Sauf opposition de votre part, les données vous concernant pourront être utilisées par l'office de tourisme « De Concarneau à Pont-Aven ».

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

Date : .....

Signature :